



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le seize avril à dix-huit heures cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Malintrat dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en session ordinaire sous la présidence de M. MAGNOUX André, Maire de Malintrat.

Date de convocation : 10 avril 2026

Membres présents :

M. MAGNOUX André, Mme DE VASCONCELOS Stéphanie, M. CONDEMINÉ Jérôme, M. BARTHELEMY Olivier, Mme RATELADE Valérie, Mme GIANGRECO Malory, Mme BARTIN Marie-Elisabeth, Mme COSTE Pauline, M. BASILIO Mathéo, Mme CLUZEL Sandrine, M. FAURE Fabrice.

Membres absents avec pouvoir :

- Mme TICHIT Rose pouvoir à M. MAGNOUX André
- M. GIRARD Christian pouvoir à M. CONDEMINÉ Jérôme
- M. CANIFET Damien pouvoir à Mme DE VASCONCELOS Stéphanie
- M. MALLIER Loïc pouvoir à M. BARTHELEMY Olivier
-

Secrétaire de séance : Mme GIANGRECO Malory

Nombre de membres :

En exercice :	15
Présents :	11
Votants :	15

28_26 DÉSIGNATION DE DÉLÉGUÉS AU SEIN DU SECTEUR INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE DE RIOM

Vu les élections municipales ayant eu lieu les 15 et 22 mars 2026,

Considérant que la commune est adhérente à Territoire d'Energie Puy-de-Dôme (TE63), à minima pour la compétence obligatoire,

Conformément aux articles 6.1.1 et 6.1.2 des statuts du syndicat, la commune doit désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant au Secteur Intercommunal d'Energie de RIOM

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, procède à l'élection, de 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant qui représenteront la commune au Secteur Intercommunal d'Energie de RIOM .

Compte-tenu du résultat du vote, lors du premier conseil municipal,

A été élu délégué titulaire au Secteur Intercommunal d'Energie :

➤ **Monsieur MAGNOUX André**

A été élu délégué suppléant au Secteur Intercommunal d'Energie :

➤ **Monsieur CONDEMINÉ Jérôme**

Le Maire,

André MAGNOUX



A Malintrat, 20 avril 2026

La secrétaire,

Mme GIANGRECO Malory

Certifié exécutoire le :

Publié le :